

2012/4700 - Désignation d'un représentant de la Ville de Lyon pour siéger en Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'Association - Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône Alpes. (MRIE) (Direction des Assemblées)

M. LE MAIRE : Sous réserve de l'adoption du projet de délibération n° 2012/4596 qui va suivre et qui propose l'adhésion de la Ville de Lyon à l'association « Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône Alpes » - MRIE – nous devons désigner un représentant de notre collectivité pour siéger à l'Assemblée générale et au Conseil d'Administration dans le collège 3 – composé des personnes morales représentant les collectivités locales.

Je vous propose la candidature de Marie-Françoise Deharo.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

(Abstention des Groupes Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés.)

(Adopté.)